

Fiche synthèse – tables rondes



Jour : Jeudi 18 juin - 14h

Nom de la table ronde : Coopération et solidarité entre les RICE et les territoires voisins

Noms des animateurs : Marion BRICHET, Cheffe du service parcs nationaux et réseaux d'aires protégées, OFB

Intervenants :

❖ RICE du Vercors

- Emmanuel JEANJEAN - Chargé de mission transition énergétique
Parc naturel régional du Vercors
- Stéphane GUSMEROLI - Chargé de mission éclairage public
Métropole de Grenoble

❖ RICE Cévennes

- Vincent CLIGNIEZ – Directeur
Parc national des Cévennes
- Thierry BRAJON - Responsable du Département Voirie Réseaux qui est un service mutualisé de la Ville d'Alès et Alès Agglomération

❖ RICE du Pic du midi

- Arnaud DAVID - Directeur adjoint
Parc national des Pyrénées
- Bruno ROUCH - Directeur Général des Services
Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées

❖ RICE Alpes Azur Mercantour

- Bénédicte ELBOUDALI - Chargée de projets Energie, déchets, mobilité et animatrice RICE
Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
- Muriel CARY- Chargée de mission Développement durable et cadre de vie – Biodiversité
Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Actions et leurs facteurs de réussite / méthode commun(e) aux expériences à retenir :

Enseignement 1. Les RICE sont avant tout des outils de coopération territoriale

Le premier enseignement est que les Réserves Internationales de Ciel Étoilé ne sont pas seulement des labels de protection du ciel nocturne. Elles constituent de véritables outils de coopération entre des acteurs qui n'ont pas toujours l'habitude de travailler ensemble : parcs naturels, collectivités, métropoles, syndicats d'énergie, départements et acteurs associatifs. Les échanges ont montré que la réussite des démarches repose sur :

- des groupes de travail partagés ;
- l'appui technique des syndicats d'énergie ;
- la construction de critères communs ;
- et une animation continue entre partenaires.

La coopération permet ainsi de dépasser les frontières administratives et de construire une vision commune de l'éclairage nocturne.

Enseignement 2. Les bénéfices sont désormais visibles et mesurables

Le deuxième constat est que les résultats ne sont plus théoriques.

Partout, les intervenants ont souligné des bénéfices concrets :

- réduction de la consommation énergétique ;
- amélioration de la qualité du ciel nocturne ;
- protection de la biodiversité et des continuités écologiques ;
- amélioration du cadre de vie ;
- renforcement de l'attractivité touristique.

L'exemple du Pic du Midi illustre cette dynamique avec une rénovation déjà engagée sur une grande partie du parc d'éclairage public et plusieurs centaines de communes engagées dans des démarches d'extinction nocturne.

Dans les Cévennes comme dans le Vercors, les retours d'expérience montrent également une évolution progressive des pratiques et de l'acceptation par les habitants.

Enseignement 3. Les RICE rayonnent bien au-delà de leur périmètre

Un message fort ressort des différents témoignages : les effets des RICE dépassent largement leurs limites géographiques.

Elles agissent comme :

- des laboratoires d'expérimentation ;
- des vitrines de bonnes pratiques ;
- des lieux de démonstration pour les élus et techniciens d'autres territoires.

Cette diffusion passe notamment :

- par les réseaux de syndicats d'énergie ;
- par l'accueil d'élus et de collectivités souhaitant s'inspirer des démarches ;
- par le partage de méthodes, d'outils et de critères techniques.

Les exemples du Pic du Midi, du Vercors ou encore d'Alpes Azur Mercantour montrent que les territoires voisins reprennent progressivement les pratiques développées dans les RICE.

Au-delà de l'éclairage, c'est aussi une identité territoriale autour du ciel étoilé qui se construit et qui bénéficie à l'ensemble des territoires limitrophes.

Enseignement 4. La sensibilisation est devenue un levier aussi important que la technique

Les échanges ont également montré que les progrès ne reposent pas uniquement sur des solutions techniques.

La réussite passe par la capacité à embarquer :

- les élus ;
- les techniciens ;
- les habitants ;
- et demain davantage les acteurs privés.

Plusieurs outils ont été présentés :

- les « Mois de la Nuit » dans le Vercors ;
- les expositions, conférences et webinaires ;
- les belvédères nocturnes dans les Cévennes ;
- les actions éducatives et culturelles ;
- ou encore la valorisation touristique du ciel étoilé.

Le principal enseignement est que la protection du ciel nocturne fonctionne lorsqu'elle est comprise comme un projet de territoire partagé et non comme une simple contrainte réglementaire.

Enseignement 5. Les défis à relever pour la prochaine étape

Enfin, malgré les avancées, plusieurs défis restent communs à l'ensemble des territoires.

Trois enjeux majeurs ont été identifiés :

1. Agir davantage sur les éclairages privés

- zones d'activités ;
- commerces ;
- résidences touristiques ;
- copropriétés.

Tous les intervenants considèrent aujourd'hui ce sujet comme le principal chantier à venir.

2. Renforcer l'évaluation et le suivi

- mieux mesurer les effets des actions ;
- objectiver la réduction de la pollution lumineuse ;
- disposer d'indicateurs partagés.

3. Consolider la dynamique collective

- maintenir l'animation dans la durée ;
- renforcer la notoriété des labels ;
- mobiliser davantage de moyens humains et financiers ;
- développer les coopérations à une échelle encore plus large, y compris transfrontalière.

Quels sujets approfondir pour les RICE dans un avenir proche ?

Si un message devait être retenu de cette table ronde, c'est que la préservation du ciel étoilé n'est plus seulement un enjeu environnemental ou astronomique.

Les RICE apparaissent aujourd'hui comme des outils de coopération territoriale capables de concilier :

- sobriété énergétique,
- biodiversité,
- qualité de vie,
- attractivité touristique
- et mobilisation collective.

Leur principal défi n'est plus de démontrer leur utilité, mais désormais d'élargir leur impact : vers les territoires voisins, vers les acteurs privés et vers une appropriation toujours plus large par les habitants et les élus.